

No 3195 REC.

TRANSMISSION copie pour information à Monsieur  
l'Administrateur Territorial à RUHENERI

Ruhengeri, le 19 juin 1946.  
Pour le Gouverneur,  
le Commissaire Provincial,  
U.S.I.C.N.

CC. CO. RUEC  
COMMISSION ADMINISTRATIVE  
DES  
PROBLÈMES DE REPATRIATION

No 0500

Leonoldville, le 7 juin 1946.

No 637 See  
24-6-46.

Rec'd by P.I.

Monsieur le Vice-Gouverneur Général,



J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que Monsieur le Gouverneur Général a décidé qu'à l'avenir ce sera le Service du Personnel du Gouvernement Général à Valina qui s'occupera de la répartition des places avions et bateaux réservées aux membres du personnel de la Colonie et à leur famille.

Je vous serais en conséquence obligé de vous bien adresser doravant au Service précité toutes vos communications relatives au repatriement du personnel de la Colonie.

Le Commissaire de District,  
Président de la Commission,  
M. Jean BRAUDINET,

Monsieur le Vice-Gouverneur Général  
Gouverneur du Territoire du Ruanda-Urundi

U.S.I.C.N.C.R.A.